



Temporalités du travail artistique : le cas des musicien.ne.s et des plasticien.ne.s

Sabrina Sinigaglia-Amadio et Jérémie Sinigaglia

224 p., septembre 2017

coll. « Questions de culture »

12 €

ISBN 978-2-11-151516-1

Héritée de l'idéal romantique, la représentation commune de la vie artistique relève du cliché de la vie de bohème, l'artiste ne répondant à aucune autre contrainte que celle qu'il se fixe pour son art. La réalité, pourtant, est tout autre. Malgré le caractère atypique de leurs temps de travail (ils sont plus nombreux que les autres actifs à travailler en soirée et le week-end), la plupart des artistes se fixent des cadres temporels de travail pour organiser les différents temps de la vie professionnelle et personnelle et gérer la polyvalence et la multi-activité qui caractérisent l'exercice de leur professions.

Multiplicité des activités et concurrence des temps

Un temps de travail hebdomadaire important mais fortement dispersé

Les artistes réalisent leur activité dans un cadre temporel moins rigide ou régulier que celui que connaissent la plupart des salariés des secteurs de l'industrie et des services, ce qui rend le temps qu'ils consacrent à leur travail plus difficile à objectiver. En outre, au travail visible s'ajoute le travail invisible (composition, répétitions, production et communication en amont d'une représentation pour les musiciens par exemple, production et diffusion en amont d'une exposition pour les plasticiens par exemple) que les artistes ont parfois eux-mêmes du mal à qualifier. Les artistes interrogés déclarent une durée hebdomadaire moyenne de travail de 44 heures, contre 38 h 10 pour l'ensemble de la population active ; c'est néanmoins équivalent à la durée hebdomadaire de travail des cadres et professions intellectuelles supérieures (43 heures), catégorie dont relèvent les artistes. Comme toute moyenne, celle-ci masque de grandes disparités : les emplois du temps remplis par les artistes indiquent des temps de travail hebdomadaire de travail allant de 22 h à 105 heures.

On observe toutefois des différences entre les créateurs et les interprètes : plasticiens et auteurs-compositeurs-interprètes déclarent des temps de travail moyens supérieurs à ceux des interprètes (musiciens) : 45 heures pour les premiers, et 40 heures pour les seconds.

Rythmes et amplitudes de travail très irréguliers

Les rythmes de travail sont majoritairement irréguliers en termes de volumes horaires travaillés et d'horaires, les interprètes (75 %) y étant plus soumis que les créateurs (53 % des plasticiens et 60 % des auteurs-compositeurs-interprètes). En effet, les créateurs, porteurs de leur projet, ont tendance à s'auto-contraindre à un travail personnel régulier, quand l'activité des interprètes, qu'ils soient permanents d'orchestre ou intermittents du spectacle, s'avère plus dépendante des sollicitations extérieures, ce qui contribue à l'irrégularité des temps et des volumes de travail.

L'emploi du temps des artistes se caractérise par une grande flexibilité des horaires et la disponibilité au travail est plus grande pour les artistes que pour l'ensemble des actifs. Ils sont aussi plus nombreux à travailler habituellement en soirée (46 % des plasticiens, 66 % des auteurs-compositeurs-interprètes et 76 % des musiciens interprètes contre 33 % de l'ensemble de la population active) et la nuit.

Un temps de travail artistique souvent concurrencé par les activités annexes

Premier enseignement de cette enquête : parmi les différents temps identifiés, celui consacré aux activités de création (réflexion, documentation, écriture, composition, conception, répétitions...) occupent le premier rang pour une majorité d'artistes (57% des plasticiens, 52 % des auteurs-compositeurs-interprètes et 50 % des interprètes) - mais néanmoins une courte majorité.

Chez les plasticiens, ce sont ensuite les activités annexes de prospection qui sont ensuite le plus souvent cités, puis les diverses activités d'administration et de gestion. Les activités annexes et notamment

L'enseignement, sont cités en dernière position par les plasticiens.

Chez les musiciens, les auteurs-compositeurs-interprètes placent ensuite les activités de production en deuxième position, alors que ce sont les activités d'enseignement qui occupent ce rang parmi les interprètes.

L'enquête distingue trois configurations temporelles distinctes parmi les artistes :

- un premier groupe réunissant un peu plus de la moitié des artistes, se trouve dans la configuration a priori idéale : ils consacrent la part la plus importante de leur temps aux activités liées à la création artistique et à la diffusion des œuvres.

- un deuxième groupe, particulièrement représenté chez les créateurs (plasticiens et auteurs-compositeurs-interprètes) qui forment un tiers de ce groupe, se caractérise par un régime temporel dominé par les tâches administratives, au détriment de la création.

- un troisième groupe, au sein duquel les musiciens, et particulièrement les interprètes sont très présents, se caractérise par un régime temporel dominé ou fortement concurrencé par les activités annexes, notamment l'enseignement.

La part de l'activité exercée dans la profession et dans le secteur principal détermine la multi-activité des artistes et leur maîtrise du temps

Si la démultiplication des activités, lorsqu'elle est contrôlée, peut être un moyen pour les artistes d'accroître leur polyvalence, elle est surtout bien souvent une nécessité économique. Tout l'enjeu pour les artistes réside alors dans l'équilibre à trouver entre les temps de création et diffusion des œuvres et les autres activités. On observe que le temps consacré aux activités de création est directement corrélé à la part d'activité exercée dans la profession principale (artistique, en l'occurrence) : près de la moitié des artistes les moins intégrés (ceux qui réalisent moins du quart de leur activité dans la profession principale) consacrent moins de 10 heures par semaine à la création tandis que, à l'inverse, plus de 40 % des artistes les mieux intégrés (plus des trois quarts de l'activité dans la profession principale) consacrent plus de 30 heures par semaine à la création.

De même, la multi-activité hors du secteur principal est un frein à l'intégration dans la profession artistique.

Les musiciens interprètes sont les plus nombreux à exercer plus de la moitié de leur activité dans le secteur principal (82%) ; les plasticiens, en revanche sont plus souvent amenés à exercer en dehors du secteur des arts plastiques voire en dehors du champ artistique, de la mode à la grande distribution par exemple (30 % ont une part d'activité dans le secteur inférieure à 50%).

Subventions, intermédiaires, résidences, atelier d'artiste... les différentes ressources des artistes

Parmi les nombreuses ressources dont peuvent bénéficier les artistes, le soutien au travail administratif, souvent effectué par un proche, généralement le conjoint, le recours à un intermédiaire professionnel, beaucoup plus rare (13 % d'entre eux parviennent à s'adjoindre ses services), le fait de bénéficier d'une subvention (37 % des auteurs-compositeurs-interprètes, 21 % des interprètes et 14 % des plasticiens interrogés), d'une résidence de création ou encore d'un atelier ou d'un studio à soi contribuent à favoriser le temps consacré à la création dans l'activité des artistes.

Ces différentes ressources sont étroitement corrélées à l'âge et à l'avancée dans la carrière, selon deux processus qui se combinent. L'enquête montre également que l'origine sociale des artistes reste déterminante pour l'accès aux ressources efficaces au cours de leur trajectoire artistique et sont souvent déjà déterminées dès l'intégration des écoles d'art les plus prestigieuses.

La distribution du temps de travail créatif révèle des inégalités de genre

Les femmes artistes déclarent en moyenne en temps de travail légèrement inférieur à celui des hommes (43,5 heures hebdomadaires contre 45 heures). C'est parmi les musiciens que les écarts sont les plus importants (5 h 15 de moins que les hommes pour les femmes auteurs-compositeurs-interprètes et 4 heures de moins pour les femmes interprètes). L'activité des femmes se révèle aussi beaucoup plus irrégulière, moins souvent consacrée aux activités de création et plus marquée par les différentes formes de multi-activité. De plus, les femmes accèdent plus difficilement aux ressources efficaces dans le champ artistique. Ces différences sont renforcées par des effets d'âge et de situation familiale : les femmes artistes âgées de 30 à 40 ans déclarent une baisse du temps global consacré à l'activité professionnelle et une plus grande irrégularité des rythmes de travail. Il s'avère que la configuration de vie « en couple avec enfants à charge » demeure la plus défavorable à l'accumulation des ressources efficaces, en particulier pour les femmes.

Enfin une inégale répartition du travail domestique et familial pénalise les femmes dans l'articulation de la sphère professionnelle et de la sphère familiale.

Pour canaliser le sentiment d'urgence, les jeunes artistes gèrent davantage leur carrière selon des techniques managériales

Parmi les différentes stratégies que développent les artistes dans le but de résister à la pression temporelle et au sentiment d'urgence globalement partagé par tous, l'enquête met enfin en lumière un clivage générationnel. Une première génération d'artistes (nés dans les années 1950-1960) héritière proclamée d'une figure de l'artiste qui émerge au XIXe siècle, cherche à minimiser les contraintes temporelles et entretient volontairement un rapport détaché et « non pressé » au temps (pôle de l'artiste bohème). La seconde génération, socialisée professionnellement depuis les années 1980 où s'est généralisé le modèle du travail artistique par projet, valorise au contraire la rapidité et la performance, développe un rapport au temps beaucoup plus rationalisé pouvant aller jusqu'à la mobilisation d'outils managériaux (pôle de l'artiste entrepreneur).



Ministère de la Culture et de la Communication
Secrétariat général - Service des politiques culturelles et de l'innovation
Département des études, de la prospective et des statistiques
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>
contact.deps@culture.gouv.fr
01 40 15 74 38